

**Les enseignants RASED
(Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)**

Actuellement les RASED sont au nombre de 11 dans le Lot (dont 3 qui sont incomplets). Il y a actuellement **9 psychologues scolaires, 9 maîtres G et 10 maîtres E**. Ils interviennent auprès des élèves en difficulté de la maternelle au CM2.

Le psychologue scolaire
C'est un enseignant diplômé.

Ses missions:
=> Les actions en faveur des enfants en difficulté scolaire ou personnelle.
=> Rôle de communication médiateur famille/école.
=> Participation à l'intégration des élèves handicapés dans l'école et évaluation pour l'orientation vers les classes et établissements spécialisés des élèves en graves difficultés.
=> Liaisons avec les instances et organismes extérieurs à l'école (SESSAD, MDPH, Equipe de suivi de scolarisation...).

L'enseignant spécialisé option G
C'est un enseignant diplômé.

Ses missions:
=> Ajuster progressivement des conduites émotionnelles, corporelles et

intellectuelles.
=> Rendre efficaces les différents apprentissages et activités proposés par l'école.
=> Restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi.
Il assure la mise en place de l'aide, projet spécifique à chaque enfant, les rencontres avec les partenaires. Il propose le projet d'aide et ses modalités, il règle les moyens d'évaluation.
La conduite du travail rééducatif.
La régularisation de l'aide (il confronte les observations et les avis afin de continuer, ajuster, modifier ou arrêter l'aide).

L'enseignant spécialisé option E
C'est un enseignant diplômé.
Son intervention est de l'ordre de la remédiation pédagogique. Il a pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à:
=> Dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages
=> Maîtriser ses méthodes et techniques de travail
=> Prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
Il travaille dans un local scolaire réservé et ponctuellement, en accord avec les enseignants, au sein de classe.

LES ANIMATEURS (LVE)
Ce sont des enseignants dont les compétences en langues vivantes étrangères ont été validées.
Ils assurent cet enseignement dans les classes où les enseignants n'ont pas cette compétence. **Que vont devenir les élèves de ces classes après la suppression de ces postes?**

LES ANIMATEURS Sciences
Ce sont des enseignants dont les compétences en sciences ont été validées.
Ils assurent le soutien aux enseignants, la formation de ces derniers et l'animation de séances en classe dans le domaine des sciences.
Que vont devenir les élèves de ces classes après la suppression de ces postes?

**D'autres enseignants spécialisés
(Options A, B, C, D) travaillent auprès de
dispositifs ambulatoires ou d'établissements
pour permettre la scolarisation des élèves en
situation de handicap
(CMPP, SESSAD, IME, SASI, ITEP...)**

Enseignant en CMPP
Les Centres Médico Psycho Pédagogiques sont à l'interface de la difficulté scolaire et du handicap.
Ils participent à l'accompagnement d'élèves rencontrant des difficultés ponctuelles ou chroniques et offrent une réponse pluridisciplinaire dont la dimension pédagogique est assurée par des enseignants de l'Education Nationale mis à disposition.
Leur maillage du territoire dans notre département rural vient compléter l'offre d'aide des RASED et permet d'adapter au mieux les aides nécessaires en liaison avec l'école et les familles.

Enseignant en Etablissements ou Dispositifs Spécialisés (IME, ITEP, SESSAD, SASI, ...)
Titulaires d'options adaptées aux divers handicaps mentaux ou sensorimoteurs, ces enseignants assurent ou accompagnent la scolarisation des enfants en situation de handicap.
Qu'elle soit assurée en établissement ou en inclusion en milieu ordinaire, cette « priorité nationale » voit ses moyens régulièrement réduits ou remis en cause.
Ces personnels de l'Education Nationale, mis à disposition, dispensent leur enseignement adapté au sein des classes des établissements du secteur médico éducatif ou auprès des écoles qui accueillent des enfants porteur de handicap.
Ces différentes actions sont coordonnées et articulées par des Maîtres Référents chargés de faire le lien avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les familles.
Quelle scolarisation pour ces élèves aux besoins particuliers après la suppression de ces postes?

D'autres postes « hors la classe » qui pourraient être supprimés dans les années à venir si rien ne change...

Référents MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Le conseiller référent à la MDPH est un enseignant spécialisé:

- => assure des missions d'accueil, d'échange, d'information et de recueil des demandes de compensation de la famille de l'enfant porteur de handicap.
- => participe au dispositif d'évaluation de la situation de la personne handicapée, et à l'élaboration du plan personnalisé de compensation et du projet personnalisé de scolarisation des enfants handicapés et scolarisés.
- => travaille en partenariat avec les enseignants référents, avec les professionnels et les structures d'accueil.

Animateurs TICE

(Techniques de l'Information et de la Communication à l'Ecole)

4 animateurs TICE dans le Lot - Leurs missions:

- conseil, déploiement des outils numériques et suivi dans les écoles.
- formation des enseignants aux nouvelles technologies.
- interventions pédagogiques dans les classes.

Conseillers pédagogiques

=> Il assure l'assistance et le suivi des enseignants débutants.

=> Il est chargé d'une grande partie de la formation continue des enseignants, de la mise en place et du suivi des projets dans les classes.

8 catégories de conseillers pédagogiques existent dans le département: les généralistes, l'éducation physique et sportive, l'éducation musicale, les arts plastiques, les langues vivantes, les sciences, l'occitan et le handicap.

Remplaçants

Au nombre de **44** dans notre département, ils assurent le remplacement des enseignants absents pour congés maladie, maternité, paternité ou autorisations d'absences diverses. Le nombre de remplaçants a fortement chuté ces dernières années et, aujourd'hui, de nombreux remplacements ne peuvent déjà plus être assurés dans les écoles.

Animateurs FLE

(Français Langue Etrangère)

Ils sont au nombre de 3. Ils accompagnent les élèves non francophones dans leur scolarisation en milieu ordinaire et aident les enseignants à les accueillir dans les classes. Les enseignants assurent le soutien aux enfants de familles non sédentaires intégrés dans les classes ordinaires. Ils aident les enseignants à accueillir et à suivre les enfants du voyage.



RENTREE SCOLAIRE 2012 dans le LOT: 10 classes fermées (2 ouvertures) et 20 des postes dits « Hors la classe »

En juin 2011 en Lozère, le Président de la République annonçait « A la rentrée 2012, nous ne procéderons hors démographie à aucune fermeture de classe de l'école primaire », et précisait « Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux continuera, mais nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures ».

Equation impossible? Non.

Pour atteindre cet objectif en tentant de minimiser les réactions et mobilisations, des consignes ont été données visant majoritairement les postes dits « hors la classe », c'est-à-dire des enseignants qui travaillent pour les élèves mais qui ne sont pas comptabilisés comme des enseignants devant les élèves. Dans le Lot, 20 postes de cette catégorie sont concernés.

La suppression de ces postes d'enseignants « hors la classe » est-elle moins grave que la suppression des postes en classe? **NON, nous en sommes convaincus.**

QUI SONT-ILS? QUEL EST LEUR ROLE?

EN QUOI LEUR ACTION EST-ELLE INDISPENSABLE?

➤ **Propositions de suppressions de postes dits « hors la classe »**
13 postes de RASED ; 1 poste CMPP ; 1 poste IME ; 1 animateur sciences ; 4 animateurs Langue

➤ **Propositions de 10 suppressions de postes classes**

Manifestation samedi 4 février à 10h 30

Parvis de la mairie Cahors